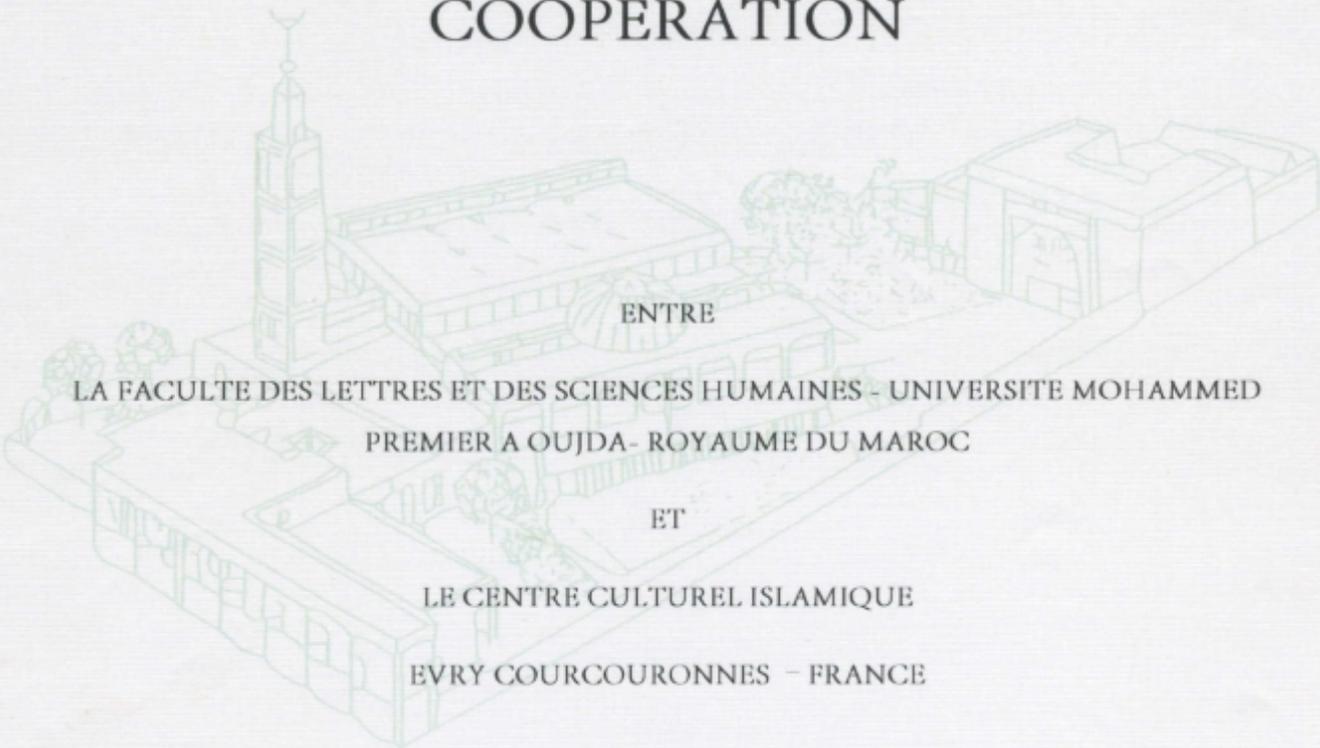




CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION



ENTRE

LA FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES - UNIVERSITE MOHAMMED
PREMIER A OUGJA- ROYAUME DU MAROC

ET

LE CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE
EVRY COURCOURONNES - FRANCE

Préambule

Dans le cadre du développement de la recherche scientifique et académique et de la formation des ressources humaines et afin de tisser les liens de coopération avec les différentes institutions scientifiques à travers l'accomplissement des études et des recherches conjointes,

Il a été conclu **entre** Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Université Mohammed premier à Oujda- Royaume du Maroc, représenté par son doyen le Docteur Nouredine MOUADEN et le Centre culturel d'Evry Courcouronnes représenté par son Recteur M. Khalil MERROUN, ce qui suit :

Article 1 : Les domaines de coopération

A travers cette convention, les partenaires se fixent les objectifs suivants :

- Tisser, entre les deux institutions, des liens de coopération et de collaboration dans les domaines de la recherche scientifique ainsi que dans l'échange de compétences et d'expériences dans les différents champs du savoir.
- La pédagogie, l'enseignement et les programmes d'études universitaires.
- La réforme du discours religieux.
- Accomplir, conjointement, des études et des recherches traitant de l'attitude que doivent avoir les musulmans devant les non-musulmans.
- Accomplir, conjointement, des études et des recherches dans les domaines de l'intégration, l'immigration, la coexistence pacifique...
- L'échange des expériences autour des manuscrits arabo-islamiques.
- L'échange des visites des étudiants et des professeurs.
- La traduction.
- Réaliser des études autour des droits des minorités religieuses.
- Créer une spécialité des études islamiques.
- Créer un master en « Jurisprudence de la diaspora » (des minorités musulmanes)

Article 2 : Le comité de pilotage est composé du :

- Président de l'Université Mohammed premier.
- Doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Mohammed premier à Oujda.
- Recteur du Centre Culturel Islamique d'Evry Courcouronnes, France.
- Conseiller général du Centre Culturel Islamique d'Evry Courcouronnes, France.

Article 3 : Le comité du suivi est composé de :

- M. Ali SADOUKI, Trésorier du Centre Culturel Islamique d'Evry Courcouronnes, France.
- M. Abdessamad MIMOUN EL KHEIR, Conseil media du projet.
- M. Abdelkader BITTAR, Professeur du Dogme et de la pensée islamique à la faculté des lettres et des sciences humaines, Oujda.
- M. Mohamed EL MOUSLIH, Professeur de jurisprudence islamique à la faculté des lettres et des sciences humaines, Oujda.
- M. Lakhdar BENYAHYA, Professeur de philosophie islamique et de religions comparées à la faculté des lettres et des sciences humaines, Oujda.
- M. Omar AJJA, Professeur du Hadith et de ses sciences à la faculté des lettres et des sciences humaines, Oujda.

Article 4 : Durée de la convention

Cette convention est de quatre ans renouvelable, à compter à partir de la date de sa signature.

Fait à Evry-Courcouronnes le 27 Mars 2016 / 17 JOUMADA PREMIER 1438

Signatures :

Président de l'Université
Mohammed Premier Oujda

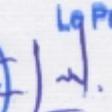
Recteur du Centre Culturel
Islamique Evry-Courcouronnes

Doyen de la Faculté des Lettres
et des Sciences Humaines

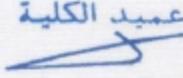
04 JAN 2017

M. Khalil MERROUN



Le Président

Mohammed BENKADDOUR



عميد الكلية

نور الدين السوادي

